

Groupe de travail – 23 mai 2013

Réforme des rythmes scolaires – Bréteil

Présents : Alain Coirre, Christine Fauchoux, Coralie Lembrez, Muriel Decavele, Annie Poulouin, Marie-Laure Rouault, Pol Peignard, Florence Lucas, Stéphanie Rio, Véronique Drouet, Annie Carayon, Isabelle Ozoux, Isabelle Bertrand

Absente excusée : Anne Leborgne

Le groupe de travail accueille Mme Danielle Marsa, IEN de Montfort sur Meu

Rappel de l'objectif du groupe de travail :

Préparer des scénarii pour la fin juin (groupe de travail) à partir des éléments d'état des lieux remontés par les partenaires bréteilais (écoles, associations, services communaux),

Les étudier sur les plans financiers, humains et juridiques pendant l'été (commune),

Présenter les scénarii et les possibilités de réalisation au groupe de travail le 17 septembre,

Présenter les réflexions du groupe de travail au conseil municipal en octobre pour vote en décembre.

Objectif du jour :

Faire le point sur le temps scolaire : fonctionnement actuel et projets des écoles

Objectif de la réunion de juin :

Fonctionnement actuel et projets de structures accueillant les enfants en dehors du temps scolaire (cantine, centre de loisirs, médiathèque, associations culturelles et sportives).

Présentation de quelques scénarii d'horaires

Support matériel :

Le power-point présenté en réunion sera complété au fur et à mesure de l'avancée des travaux pour servir de base à la rédaction du projet de réforme de Bréteil (sur le principe des projets de territoire).

L'ensemble des documents utilisés ou présentés seront mis en ligne sur le site internet de la mairie.

Présentation du power-point

Coralie et Christine précisent que la salle 9 de l'école primaire est également utilisée pour la garderie afin de soulager la salle multi-activités utilisée jusqu'à 18h00.

Pour l'école privée, les horaires d'ouverture et le fonctionnement actuel de la garderie sont réprécisés. Le matin accueil des enfants en garderie dans la salle de psychomotricité et la 4^{ème} classe. Cette classe est également beaucoup utilisée par les enseignants pour des travaux scolaires ou en cas d'intervenants extérieurs. Le soir, accueil des enfants pour la garderie selon les classes disponibles. Rappel de l'existence du bâtiment préfabriqué (en fin de vie) qui sert au théâtre. L'utilisation des locaux suite à l'ouverture d'une quatrième classe n'est pas encore connue.

Présentation des projets d'école

Ecole maternelle

Mme Poulouin souligne l'intérêt du fait que les enfants de maternelle connaissent déjà l'école lorsqu'ils arrivent, grâce notamment à la mutualisation des lieux avec le Centre de loisirs.

Le projet d'école a été présenté au Conseil d'école en janvier 2012.

Les 2 axes retenus l'ont été de façon concertée avec le projet d'école de l'école primaire.

- Personnaliser : sur la base du langage en accompagnant les difficultés s'il y en a : basé sur le décloisonnement et le travail par petits groupes (lorsque les enfants de petite section dorment).
- Responsabiliser : se repérer, prendre des responsabilités, être à l'aise et respectueux avec les autres enfants, les adultes.

Les enseignantes de maternelles participent à l'aide personnalisée aux élèves de l'élémentaire. La présence dans chaque classe des ATSEM et le fait qu'elles connaissent tous les enfants de l'école (grâce aux décloisonnements et à la garderie) est particulièrement souligné.

Ecole élémentaire

Mme Fauchoux présente le projet d'école en précisant que les mêmes axes qu'en maternelle ont été retenus : personnaliser et responsabiliser (avec vocabulaire et maîtrise de la langue, atteinte de paliers de compétence).

Elle souligne la cohérence et les échanges permanents entre les enseignants et les personnels de garderie ou de la cantine en l'illustrant avec un exemple récent.

Elle présente rapidement l'aide aux devoirs assurée par une équipe de bénévoles auprès d'enfants suivis en cohérence avec les propositions des enseignants.

Les enfants de l'école privée connaissent également les locaux de l'école publique (cantine, centre de loisirs). Inversement, les enfants du public qui font théâtre connaissent les locaux de l'école privée.

Ecole privée

Mme Lucas souligne d'abord que la structure est de taille plus réduite et a une philosophie très familiale. L'objectif est surtout que les enfants viennent à l'école avec plaisir. Les principes sont les mêmes que pour les autres écoles. Responsabiliser (avec le principe du tutorat), s'ouvrir au monde (avec les projets et les sorties, dont un projet annuel commun aux 3 classes), travail spécifique avec chaque enfant. Orientation sur le langage en maternelle et les acquisitions en primaire. Les parents qui le peuvent font également ponctuellement du soutien scolaire. La présence d'un jardin scolaire est rappelée.

Enfin, Mme Lucas souligne le rôle important des assistantes maternelles qui font découvrir aux petits les locaux en venant chercher les enfants déjà scolarisés.

Position des membres du groupe de travail sur les avantages/inconvénients d'une pause méridienne allongée ou d'un arrêt plus tôt des classes en fin de journée

Ecole primaire et maternelle publiques doivent se retrouver pour discuter de cette question. Une première réflexion sur les horaires a déjà été menée au sein de l'équipe enseignante de chaque école. Différentes propositions ont été transmises à l'IEN et seront également envoyées à la commune.

L'équipe enseignante de l'école privée n'a pas encore discuté du sujet et sa position n'est pas connue.

L'ensemble des remarques des personnels enseignants semblent conduire à favoriser une pause méridienne allongée :

- Amélioration possible de l'organisation et de l'utilisation du temps du repas,
- Impact positif sur la sieste pour les petits avec plus de souplesse pour la gérer dans le temps scolaire qui suit, voir étendre un temps de repos à plus d'enfants fatigués (en MS notamment),

- Difficulté de compatibilité d'un départ plus tôt l'après-midi avec la vie professionnelle des parents,
- Possibilité de décaler d'1/4 heure l'entrée du matin pour gérer l'affluence entre maternelle et primaire,
- Réflexion à mener sur les horaires pour l'équipe enseignante de l'école privée, notamment le matin, en cohérence avec l'école publique et en intégrant le temps de catéchèse.

La qualité de l'encadrement et du fonctionnement de la cantine a été rappelé. Toutefois, des points difficiles subsistent : la longueur du temps passé par les plus petits à table, le bruit généré par le nombre d'enfants (malgré les travaux d'isolation phonique menés), le manque de temps de relaxation après la cantine avant le retour en classe pour les enfants du deuxième service. La participation du personnel communal concerné à la prochaine réunion est donc prévue afin d'étudier ensemble les évolutions possibles de l'organisation en cas d'allongement du temps de midi et la création de groupes d'activités pour les enfants.

Alain Coirre précise qu'il semble plus bénéfique d'allonger le temps de midi pour assurer une efficacité maximale et la continuité éducative.

L'équité de l'accès est également abordée : 230 à 280 enfants fréquentent la cantine contre seulement une centaine la garderie du soir.

Pour les représentants des parents d'élèves, il est difficile de présenter une position des parents dépassant les individualités pour prendre en compte le bien des enfants. Pour aider les parents dans leurs réflexions, des documents sur la chronobiologie de l'enfant seront mis en ligne sur le site internet de la mairie.

La question de faire passer la sieste pour partie sur le temps périscolaire est posée. Il est proposé dans un premier temps de recueillir toutes les idées.

Présentation rapide des réflexions en cours à Montfort-communauté

Parallèlement, la commune de Montfort a lancé une réflexion : leurs travaux seront récupérés pour être utilisés par le groupe de travail de Bréteil.

Présentation rapide du temps de garderie

Coralie présente le fonctionnement actuel, la fréquentation se faisant surtout le soir mais pouvant monter jusqu'à une cinquantaine d'enfants le matin avec la répartition suivante :

- matin : 40 à 50 enfants dont 25 à 30 grands,
- soir : 100 à 120 enfants dont 30-40 enfants de maternelle et 70 à 80 grands.

Elle rappelle que la garderie doit être bien distinguée du Centre de Loisirs, les normes d'encadrement et le projet éducatif n'étant pas les mêmes. L'objectif est d'accompagner personnellement chaque enfant, en lien avec l'équipe enseignante, travailler en petits groupes autour d'ateliers afin de ménager des temps de repos.